

# La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

**ABONNEMENTS**

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine . . . . .	10 fr.	6 fr.
France et Algérie . . . . .	12 »	7 »
Etranger . . . . .	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

**INSERTIONS**

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4<sup>e</sup> page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

## Chez Thémis ! — Dix millions d'impôts en cinq ans !!!

Tunis, le 10 Janvier 1901

### Chez Thémis !

C'est le secret de polichinelle que l'harmonie la moins parfaite règne dans l'antre de Thémis.

Depuis plusieurs mois, peut-être même des années, nos magistrats nouveaux Montaignus et Capulets sont divisés en deux camps distincts, marchant les uns — le petit nombre — avec M. Fabry, les autres — la majorité — avec l'honorable chef du Parquet.

Ces temps derniers, il y a de la part de quelques-uns qui croyant à la nomination certaine de M. Spire dans les cadres métropolitains, sont passés dans le camp adverse, mais a-t-on jamais vu armée sans la moindre trace de trahison ?

Son retour a fait allonger démesurément le nez de ces derniers et ils en ont été pour leur... félonie.

Si nos magistrats, jusqu'à ce jour, n'en sont pas arrivés à se jeter toques et robes à la figure, ni même à se pocher les yeux comme les magistrats désormais historiques de la bonne ville de Sens, cela tient probablement à ce que les hostilités n'étaient pas arrivées à ce degré d'acuité qui fait perdre la raison aux plus calmes.

Aujourd'hui on peut dire que le procès est dans la main du juge représenté par M. Monis, ministre de la justice, Garde des Sceaux.

MM. Spire et Fabry sont tous deux à Paris où ils ont été appelés par le grand chef de la magistrature pour fournir leurs renseignements et expliquer leurs griefs.

Nous ne connaissons pas ceux du président contre M. Spire mais par contre si notre Procureur veut casser les vitres nous voyons M. Fabry en fort mauvaise posture et sa situation diablement endommagée malgré ses seize années de bons et loyaux services à la République !  
Les jugements scandaleux

infirmes ou considérablement réduits en appel sont si nombreux que M. Spire n'aura qu'à faire ressortir ce point délicat et dire au ministre que si les corps élus de la Tunisie et la majorité de la Colonie se sont prononcés si catégoriquement pour la création d'une Cour d'appel à Constantine, c'est-à-dire à quatre cent cinquante kilomètres de la capitale de la Régence au lieu de la réclamer sur place, cela n'a tenu qu'à l'effroi causé dans la population par la vision de la possibilité de la nomination de M. Fabry à la présidence de cette Cour d'appel.

M. Benoit, Résident Général des magistrats de gouvernement composant le tribunal de Tunis sur le concours desquels il pouvait compter.

M. Millet tout frais débarqué de Suède ne put retenir un mouvement de dégoût, le seul qu'il ait eu dans ses six années de présence à Tunis qui l'honore, et il répondit à M. Fabry du tac au tac.

Les « magistrats de gouvernement » comme s'est qualifié notre président ont toujours inspiré une sainte méfiance aux justiciables.

Em. LACROIX.

On annonce de la façon la plus formelle que M. Ducroquet va être rendu sous peu aux douceurs de la vie privée ce qui lui permettra d'aller cultiver ses choux à Bou Rmada.

Et l'on dit aussi, la nouvelle nous est particulièrement agréable, que le gouvernement songerait à confier le poste de directeur général des finances à M. Masselot, agent comptable du Trésor Français en Tunisie, dont les capacités sont hautement appréciées à Paris.

Sans méconnaître les connaissances de M. Dubourdieu qui vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur, ce qui prouve la bonne opinion qu'on a de lui au ministère on ne voudrait pas donner à M. Ducroquet un successeur dont les idées étroites et qui ont fait tant de mal à la Tunisie aient pu s'inculquer chez son collaborateur de tous les jours.

### Dix millions d'impôts en cinq ans !!!

Avez-vous, commerçants, colons ou trimardeurs comme moi, jeté un coup d'œil sur le budget tunisien étalé, tout au long, dans le Journal Officiel du 29 décembre dernier ? Vraisemblablement non, n'est-ce pas, car vous avez mieux à faire que cela et les loisirs de la

lutte pour la vie ne vous en ont pas laissé le temps.

Eh ! bien, franchement, vous avez eu grand tort et au risque de faire serrer d'un cran la ceinture de vos gosses, vous auriez dû consacrer une demi-journée à cette lecture car vous y auriez vu, comme moi, des chiffres qui feraient dresser les cheveux sur la tête de notre ami Dominique Bertagna, conseiller général de Bône, s'il lui en restait encore quelques-uns.

Ce que vous n'ignorez sans doute pas, c'est que le budget tunisien n'était guère supérieur à quatorze millions au moment de l'occupation française en 1881.

Depuis il a fait du chemin. De 1881 à 1895 le budget s'était élevé à vingt neuf millions par une suite progressive de perceptions de toutes sortes assez légitimes dues au développement de la Colonie, mais à partir de cette époque le résident trouve que l'essor n'est pas de ce tribunal civil le registre des déclarations de faillite — et il se livre immédiatement à des études de courte durée qui amènent un déluge d'impôts nouveaux, servis pourtant par petit paquets pour que la digestion fut moins laborieuse. On pensait, quelle erreur, que les plaintes, les cris d'ignation poussés par la masse des colons seraient mieux jugulés par ce moyen jésuitique.

— De l'or, de l'or, c'est de l'or qu'il me faut, clamait Millet en faisant des enjambées devant ses conseillers réunis.

— Allons de l'avant, messieurs, je réponds de tout et le premier qui bronche, je le brise, je, moi, Millet, René, ne supporterai jamais qu'on puisse me faire la moindre opposition ou émettre un avis différent du mien, ma largeur de vues étant infaillible !

C'est ainsi que depuis l'avènement au trône, pardon, l'arrivée de ce monsieur autoritaire mais d'une incapacité notoire, nonobstant son caressant langage, le budget est monté en cinq ans de vingt neuf à près de quarante millions ! C'est fantastique. Chaque année on nous disait : « mes petits agneaux soyez satisfaits, nous n'avons augmenté les impôts que de deux millions » et il fallait bien en passer par là.

C'était une source inépuisable que cette bonne Tunisie : nous nous demandons où on serait allé en continuant sur le même pied.

Le gouvernement de la République Française est enfin venu mettre un terme à une situation menaçante en éloignant à tout jamais du champ de ses exploits ce malheureux Millet dont l'inhabileté était devenue proverbiale.

Cependant, lui parti, son budget semble vouloir nous rester et qu'y voyons-nous ? Des choses bien extraordinaires, demandant quelques éclaircissements.

Sans entrer, aujourd'hui, dans de trop longs détails on peut trouver, comment dirai-je, mettons étonnant, que les postes et télégraphes par exemple, dépensent quatorze cent mille francs à côté de onze cent mille de recettes. Se-

rait-il donc bien difficile d'établir la balance si des excédents ne peuvent être atteints ?

Au surplus à quoi rime, toujours pour le même service, les cent vingt six mille francs prévus pour le matériel ? Est-ce de l'entretien ?

Dans l'affirmative le chapitre semble avoir besoin d'être revu et corrigé et il apparaît qu'un peu de contrôle dans tous ces comptes assez fantaisistes se traduirait par de sérieuses réductions.

Nous relevons, du reste, de fortes sommes pour les dépenses du « matériel » dans certaines branches de l'administration tunisienne.

Pas clair du tout ce budget-là !

M. Benoit serait bien inspiré en examinant ce chapitre de très près, sa curiosité lui permettrait selon toute apparence de constater que des économies peuvent être réalisées. En un peu vite, on en conviendra. En un peu vite, on nous a littéralement écrasés d'impôts alors que la résidence aurait dû procéder avec méthode et éviter toute charge pouvant nuire au développement économique du pays. Malheureusement c'est le contraire qui a eu lieu.

Mais tout n'est pas perdu et il serait encore temps d'y remédier avec un peu de bonne volonté.

Un colon qui demande à ne plus être pillé même légalement.

Un sieur J. B. Prieur, de Bizerte, a adressé au ministre des affaires étrangères une lettre qui nous a navré autant qu'elle a dû navrer tous les Français de ce pays demandant à renoncer à sa qualité de français ! pour obtenir du travail dans les forts en construction autour de Bizerte ou sur les chantiers de l'entreprise Hersent comme les milliers de siciliens qui y sont employés.

Le ministre des affaires étrangères aurait prescrit une enquête sérieuse pour savoir si réellement la main-d'œuvre française est repoussée dans les forts alors que la main-d'œuvre étrangère est acceptée les yeux fermés.

Il y a belle lurette que nous avons dénoncé le cas, mais nos réclamations pas plus du reste que celles de nos confrères ont servi à faire cesser un état de choses inouï et incompréhensible.

Aujourd'hui, sur la plainte d'un ouvrier français, le ministre s'émeut et prescrit une enquête, c'est donc qu'il n'y a plus personne au quai d'Orsay qui étouffe les plaintes des français, nous allons écrire forcats, de Tunisie !

### Corporation décriée

Est-ce l'épuration si nécessaire qui commence parmi la corporation si décriée — non sans cause, ni raison — des syndics de faillite du tribunal de commerce de Tunis ?

Nous avons lu, dans un journal quelconque, le nom d'un nouveau

syndic de faillite qui nous était totalement inconnu jusqu'alors.

Quoiqu'il en soit, nous savons qu'aujourd'hui un substitut a été désigné par M. le Procureur de la République pour surveiller de près les opérations de ces auxiliaires de la justice.

Il ne faudrait pas que le magistrat chargé de cette besogne se désintéressât de la surveillance dont il a été chargé et qui fera marcher droit certains de nos syndics.

Nous lui signalerons le cas de la liquidation Lemire Morel qui n'en finit plus dont le liquidateur est M. Lejeune.

Après avoir donné un léger dividende aux créanciers, bien qu'on ait dit qu'il y aurait des fonds pour payer le cent pour cent, ceux-ci comme sœur Anne ne voient plus rien venir.

En France, les syndics n'ont pas le droit de garder par devers eux les fonds des faillites ou liquidations ce qu'ils font couramment ici.

Ne recevant rien de la résidence à la suite de notre lettre la priant de nous faire rendre l'amende à laquelle nous croyions seulement avoir droit tandis qu'on doit aussi nous rembourser les dommages-intérêts, nous avons lancé une dépêche à M. le Procureur général à Alger pour nous faire rendre justice car il y a vraiment ici beaucoup trop de parti-pris même depuis l'arrivée de M. Benoit.

### Echos & Nouvelles

M. Spire s'est embarqué vendredi pour France.

Le bruit court en ville qu'il serait appelé à la présidence du tribunal de Tunis en remplacement de M. Fabry qui recevrait une autre destination que lui ont valu ses seize années de bons et loyaux services à la République !

Nous ne voyons pas ce que gagnerait M. Spire à ce changement. On dit que M. Fabry serait nommé président de Chambre à Aix.

Nous portons un si grand intérêt à notre président que nous faisons des vœux bien sincères pour l'avancement dont on parle. M. Eon, procureur à Alger, grand ami de M. Etienne, serait toujours sur les rangs pour le poste de procureur à Tunis.

Rendant compte d'une visite du Résident par intérim au prince Mohamed, le Promeneur traite le prince d'Altesse Royale, beylicale, confrère.

Le Comité permanent des fêtes de Tunis vient d'arrêter le programme des réjouissances qui auront lieu cette année.

Ces messieurs ne se sont pas beaucoup creusés la cervelle pour imaginer quelque chose de nouveau et d'inédit.

Pourtant le comité compte parmi ses membres pas mal d'intelligences qui auraient pu sans beaucoup se casser la tête faire éclore autre chose que la sempiternelle cavalcade et la fantasia.

\*\*\*

Nous avons vu avec plaisir l'ami Castelnovo reprendre place à la barre du tribunal après une longue maladie qui l'avait éloigné de celle-ci

Toutes nos félicitations.

\*\*\*

Bien vifs compliments à l'ami Gaudiani, l'avocat estimé du barreau de Tunis, pour son élévation au grade de commandeur dans l'ordre du Nichan Iftikhar.

\*\*\*

Parmi les condamnations prononcées à l'audience du 5 janvier nous relevons le nom *Marangolo Rocco*, marchand de tabac, condamné à un mois de prison et 16 francs d'amende pour avoir porté un coup de couteau à un de ses camarades.

Nous espérons que l'administration des Monopoles aura déjà retiré son bureau de tabac à cet amateur de *temperino*.

\*\*\*

Le *Promeneur* dit qu'il n'a jamais admis pour sa part, au contraire d'un grand nombre de ses confrères que la presse eût des droits spéciaux !

Nous ne savons pas quels sont les confrères auxquels fait allusion le *Promeneur* mais en France comme en Algérie les journalistes jouissent de droits qui ne leurs sont plus discutés notamment dans les théâtres subventionnés.

En Tunisie, l'impression des *Expéditions* dans les places dont on a besoin.

Comme ce monsieur casse souvent du sucre sur votre dos alors que devant vous il est tout miel-leux, on préfère lui laisser ses fauteuils et rester chez soi, d'autant plus que les artistes qu'il recrute toujours au dernier moment ne valent pas grand chose et qu'il est obligé d'aller en chercher d'autres qui, quelquefois, ne valent pas mieux que les premiers, cette année-ci exceptée.

\*\*\*

La Chambre de Commerce de Tunis a procédé, mardi, au renouvellement de son bureau.

Ont été élus :

MM. Homberger, président ; Bellot, vice-président ; Bertrand, secrétaire ; Coste, trésorier

Nous adressons nos félicitations les plus sincères aux membres du nouveau bureau de la Chambre de Commerce.

\*\*\*

Notre ancien concitoyen M. G. Signoretty, directeur-associé du *Magasin général* et Madame Signoretty nous font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fille Eugénie-Marie-Augustine, âgée de dix-sept ans, décédée à Annecy où M. Signoretty s'est retiré depuis peu.

Les nombreux amis quela famille Signoretty a laissés à Tunis apprendront avec peine cette douloureuse nouvelle.

Nous prions M. et M<sup>me</sup> Signoretty d'agréer l'assurance de notre vive sympathie.

\*\*\*

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macédoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivales.

Qu'on se le dise.

## Chambre des Députés

M. Deschanel vient d'être réélu

président de la Chambre des Députés par 296 voix contre 217 données à M. Brisson.

Quoique ce dernier soit un bien digne homme, nous pensons que le choix de M. Paul Deschanel achèvera de calmer les esprits qui semblaient vouloir se réveiller en mettant en évidence la personnalité de M. Brisson, toujours pour la fameuse affaire.

La France a déjà assez souffert pour un seul homme et il semble que la tranquillité d'un peuple tout entier ne puisse être troublée par quiconque, quelles que soient les raisons, bonnes ou mauvaises, à invoquer.

Dans l'un comme dans l'autre cas, le sacrifice le plus absolu de ce qui est l'unité s'impose pour prévenir la division et des complications.

Nous avons plus que jamais besoin de cohésion, d'entente entre nationaux, de nous serrer étroitement les coudes et, en plaçant M. Paul Deschanel sur le fauteuil présidentiel de la Chambre, la députation a voulu, sans doute, une fois de plus affirmer, à la face du monde, que nous sommes décidés à arrêter toute nouvelle campagne.

## PETIT GUIGNOL TUNISIEN

La nuit les chats sont gris

*Il avait la même taille que Louis, mais Machin était plus gros, voilà tout. Il portait le même costume, seulement il avait la moustache un peu plus forte ; mais bah ! la nuit tous les chats sont gris.*

*Du reste, il ne s'amusa pas à flirter le parfait amour platonique. Après deux ou trois caresses, comme il ne voulait pas parler, ce qui aurait pu le trahir, il poussa doucement Marie-Louise vers le lit.*

*— Qu'est-ce que tu fais ? demanda la jeune fille...*

*— Laisse faire, dit-il tout bas, j'ai appris, je sais, tu vas voir.*

*Elle se prêta de bonne grâce, heureuse enfin de savoir elle aussi.*

*Machin la plaça sur le lit et se glissa près elle,*

*Marie-Louise trouva le jeu un peu brutal pour commencer et cria, mais Machin n'y prit pas garde.*

*La chose accomplie, il dit de sa voix naturelle :*

*— Demain soir, ma petite chatte, ça ira bien mieux, je te le promets.*

*Marie-Louise reconnut la voix de son oncle et resta saisie d'épouvante.*

*— Oh ! le misérable ! le misérable ! fit-elle, et elle se mit à pleurer à chaudes larmes.....*

GUIGNOL.

## Pauvres législateurs

Il paraît qu'il y a des députés malheureux par suite des saisies de leur indemnité parlementaire au point de n'avoir aucun gîte, et de ne savoir le matin où il déjeuneront et même s'ils déjeuneront en quittant l'ami qui leur a offert l'hospitalité de la nuit. C'est triste.

Aussi M. Pourquery de Boisserin désireux de venir au secours de ces malheureux a proposé de rendre insaisissable l'indemnité

Le député socialiste Chauvin, frère de la nouvelle avocate, a été nommé rapporteur et il a conclu dans le sens de l'auteur de la proposition.

N'y aurait-il au Palais-Bourbon que 160 besogneux ? Mettons 180 et nous serons encore au-dessous de la vérité, il en est qui ne sont pas poursuivis, quoique endettés d'une façon désespérante. Le créancier qui peut, sans que cela le gêne, oublier sa créance, se fait payer d'une façon qui le satisfait et satisfait en même temps son débiteur.

L'un se contente du ruban du Mérite agricole, un autre exige celui de la Légion d'honneur. Celui-ci se tient pour satisfait s'il reçoit en paiement une recette particulière, celui-là s'il obtient pour son fils une place de sous-préfet ou un sérieux avancement dans la magistrature.

Ainsi s'expliquent certaines déco-

ractions et les passe-droits scandaleux que la Presse signale chaque jour.

En dépit des expédients plus ingénieux qu'honnêtes auxquels ils recourent pour se tirer d'affaires « on voit de ces législateurs sans domicile, écrit M. Chauvin qui couchent chez les amis et dînent au hasard des invitations. »

« Je ne serais pas surpris, lisons-nous dans l'*Autorité* que parmi les râles nocturnes que fait la police, il se trouva plusieurs collègues—c'est M. de Cassagnac qui parle—qui s'abritent de l'humidité avec leur écharpe, tout comme Vénus avec sa ceinture. »

Le député du Gers cite à ce propos le fait de son collègue Calviniac qui, étant conseiller municipal, ne put être touché par une assignation, parce qu'il n'avait pas de domicile.

Celui-là, évidemment, se résignait alors à coucher sous les ponts ou sur les bancs des boulevards extérieurs, à moins qu'il ne se réfugiât, lorsque le temps était par trop mauvais, dans les bateaux à charbon qui stationnent le long des quais.

## L'interpellation Berthelot à la Chambre

C'est probablement aujourd'hui que viendra en discussion devant la Chambre des députés, l'interpellation Berthelot.

L'honorable député de Paris aurait très bien pu, après le départ de Millet, renoncer à cette interpellation mais il n'a pas voulu le faire pour nous prouver l'intérêt qu'il nous porte et aussi donner un démenti formel à ceux qui pensant des mois l'ont représenté comme un lâcheur qui s'était moqué de nous.

Cette interpellation marquera sans doute d'une pierre le régime despotique que nous subissons jusqu'aujourd'hui et il est probable que des engagements seront pris par M. Delcassé, qui ne veut pas lâcher sa proie, pour l'avenir.

Morinaud doit aussi prendre la parole et peut-être nos amis Etienne et Thomson interviendront-ils au début.

Mais voici, au surplus, le télégramme reçu un de ces jours derniers par la *Dépêche Algérienne* :

« On sait que l'interpellation Berthelot sera discutée au début de la session ordinaire, mais aucune date ferme n'a été fixée, de sorte qu'il se pourrait que les auteurs des autres interpellations déposées antérieurement revendiquassent le droit de priorité. Mais cela est douteux. Il est vraisemblable que la Chambre maintiendra au vendredi la discussion des interpellations. Celle de M. Berthelot viendra sans doute le premier ou second vendredi qui suivra la rentrée. »

« Quand à M. Morinaud, dit le même télégramme, qui est inscrit pour prendre la parole dans le débat, nous avons déjà dit qu'il se proposait de jeter un cri d'alarme sur l'italianisation en Tunisie, qui compte actuellement 80 à 100 mille Siciliens ou autres Italiens, contre 20.000 Français seulement. »

« Nous croyons savoir que M. Morinaud, comme M. Berthelot lui-même, dit-on, compte conclure en proposant l'annexion de la Tunisie. »

« Un troisième orateur s'est fait inscrire, M. Albin Rozet, député de la Haute-Marne, qui nous a déclaré qu'il traiterait de la nécessité de répandre notre langue en Tunisie, tant parmi les populations indigènes que parmi les immigrés de race européenne. »

« M. Rozet demandera qu'un effort soit fait dans ce sens par la création d'écoles françaises dont la nécessité s'impose, si nous voulons

que notre langue soit parlée dans le fertile pays où flotte depuis vingt ans notre drapeau. M. Rozet estime avec raison que la diffusion de la langue française dans l'Afrique du Nord est une œuvre nationale urgente que nous ne saurions payer au prix de trop lourds sacrifices. »

« M. Bienvenu-Martin, auteur, au nom de la Commission du budget, d'un intéressant rapport sur le protectorat tunisien, sera évidemment amené à prendre part au débat. attendu que la discussion de son rapport est jointe à celle de l'interpellation Berthelot. Enfin, il va sans dire que le ministre interpellé, M. Delcassé, et peut être aussi le président du Conseil lui-même seront appelés à faire des déclarations intéressantes. »

« Tout fait prévoir, comme on le voit, un débat instructif autant qu'utile. »

Augurons bien de cette interpellation dont la Tunisie ne peut que profiter et remercions M. le député Berthelot d'avoir tenu sa parole jusqu'au bout.

## UN DESESPÉRÉ

Comme on dit vulgairement, je broyais de noir depuis quelque temps je n'étais bien nulle part, ne sachant que faire de ma peau que je traînais lamentablement. Des idées de suicide me hantaient le cerveau quoique très peu disposé d'ordinaire pour ce genre d'exercice qui rate rarement son effet et met généralement une sourdine aux récriminations de ceux qui trouvent la vie lourde. Jusqu'ici j'avais, au contraire, mené l'existence tambour battant et à vous le confier franchement je goûtais fort tous les plaisirs de ce bas monde. Je n'étais plus moi-même et je m'en rendais tristement compte.

Mon ami Gaston s'approcha un jour de moi sur les quais, au bord de l'eau bleue que je contemplais, me prend doucement sous le bras et se doutant à mon attitude mes secrètes pensées m'entraîne vivement en ville où il me conduisit à notre café habituel.

Après nous être attablés il appela le garçon et lui commanda deux *Oxygénée Cusenier* ; machinalement j'absorbai le breuvage mais je ne tardai pas à constater que mes idées noires disparaissaient comme par enchantement une à une et que je me reprenais à renaitre à la vie.

Depuis je ne bois, plus que l'excellente *Oxygénée Cusenier*.

Je recommande le remède à ceux qui se trouveraient dans mon cas.

## Pour le tribunal de Commerce

Une délégation de notre Chambre de Commerce est allée demander à M. le Résident Général de vouloir bien donner satisfaction au commerce local en créant un tribunal de Commerce à Tunis.

Les raisons qui militent en faveur de cette création sont multiples ont ajouté les délégués.

Les juges du siège qui remplissent les fonctions de juges consulaires appliquent rigoureusement et strictement la loi, selon le code sans tenir souvent compte des circonstances malheureuses qui ont pu amener le commerçant à déposer son bilan et qui, de la part d'un tribunal composé de commerçants, seraient mises en ligne de compte, regardées comme excusables et feraient bénéficier le commerçant malheureux de la liquidation judiciaire qui peut lui permettre de se relever.

Mais voilà, le corps électoral pouvant élire des juges consulaires qui n'est pas le même que celui élisant des membres de la Chambre de Commerce est-il assez important actuellement ?

Pour être électeur au tribunal de Commerce, il faut être commerçant notable, n'avoir jamais été en faillite ou en liquidation judiciaire et même n'avoir eu aucun prêt depuis un laps de temps que nous ignorons.

Cette idée, bonne en soi, excellente, ne nous semble pas, quant à présent du moins, d'une exécution facile et réalisable.

Manquant certainement d'expérience, comme nous le disons plus haut, les juges civils ne voient que l'article du code applicable, mais n'étant pas eux-mêmes commerçants, ils n'ont pas à subir la pression de tel ou tel négociant ou banquier.

Ils auraient sur ce point une indépendance inébranlable s'ils ne subissaient de leur côté peut-être malgré eux l'influence de la résidence.

Nous voudrions bien ne pas être en contradiction avec nos amis de la Chambre de Commerce mais il nous semble que pour le moment nous devons rester dans le *statu quo*.

Cette question pourra être reprise plus tard.

## UNE BONNE AUBAINE !

L'autre jour, mercredi pour préciser, en débouchant rue de Constantine par la rue de Bône notre attention fut attirée par un amoncellement de caisses à n'en plus finir.

En arrivant près de ces caisses nous eûmes la curiosité de regarder l'adresse du destinataire, le *Petit Louvre* ce dont nous nous doutions en raison de l'emplacement où elles se trouvaient sur toute la façade arrière du théâtre appelé pompeusement théâtre Municipal de Tunis !

Mais en cette saison qui n'est plus hiver et qui n'est pas encore printemps que pouvaient bien contenir ces énormes coffres destinés au *Petit Louvre*.

Les nouveautés du printemps au commencement de janvier, presque au lendemain des fêtes de Noël et du jour de l'an ? C'eût été devancer les grands magasins de la capitale et Tunis bien que capitale ne peut pas encore prétendre donner le ton et la mode au monde entier.

C'est un privilège qui restera longtemps encore dévolu à Paris la ville lumière, la ville du bon ton et des élégances.

Pressé par nos affaires nous nous proposâmes de revenir dans la journée voir ce que contenaient cette cargaison de caisses.

Deux heures après en allant faire une emplette au *Petit Louvre*, nous demandâmes à M. Clément Chemla, dont l'urbanité et les connaissances spéciales ont beaucoup contribué au succès du *Petit Louvre*, quel était le contenu de l'amoncellement des caisses placées au dehors.

Et M. Chemla nous apprit que c'étaient les articles de *BLANC* dont la grande exposition aurait lieu lundi prochain 14 courant.

M. Chemla nous apprit qu'il avait profité de la morte saison en France pour aller faire des achats très importants dans les fabriques de Rouen, Nancy, Epinal, Amiens, Lille etc, celui avait permis d'avoir des rabais considérables dont le public tunisien profiterait.

« Du reste, vous pourrez vous en convaincre lundi en venant visiter notre grande exposition de *BLANC*. »

Pour nous résumer ce sera la vente de la fabrique au consommateur, elle ne durera que quelques jours car la marchandise sera vite enlevée quand on aura vu les articles que le *Petit Louvre* va exposer.

## Chronique locale et régionale

Nous apprenons la nomination au grade d'officier du Nichan-Iftikhar de MM. Tonna, chef d'escompte à la Compagnie Algérienne, et Jarillot, chef de correspondance à la même Compagnie, Nos félicitations.

**Sur le B.-G. tunisien**

M. George, ingénieur du réseau tunisien à voie étroite, serait bien aimable de faire placer des tapis dans les compartiments de 2<sup>e</sup> classe de ses voitures, à défaut de bouillottes.

Depuis quelques jours le froid très vif nous a fait faire cette remarque que sur la ligne de Zaghouan par exemple les premières seules ont des tapis.

Nous sommes persuadés que M. George voudra bien donner des ordres pour que les voyageurs de seconde soient mieux traités.

Un journal local qui a cru très spirituel de diffamer des confrères qui ne s'occupaient pas de lui, commence à ne plus rire du tout depuis qu'il a reçu la visite de l'huissier lui portant le petit bleu à comparaître devant le tribunal correctionnel.

On avait cru que les gisements de phosphates de Kalaâ-es-Senam étaient tombés entre les mains de capitalistes anglais en apprenant que la Société des phosphates du Dyr (près Tébessa) avait obtenu l'adjudication des carrières dont il s'agit. C'eût été douter de la vigilance de M. Pavillier.

Nous sommes heureux de faire connaître que cette Société, d'après des renseignements puisés à bonne source, est exploitée depuis quelque temps par de vrais Français à qui M. Crockston a cédé tous ses droits moyennant une somme assez rondelette. M. Crockston reste toujours intéressé sans pour cela avoir à intervenir directement dans la marche effective de l'affaire.

Le Dyr est donc devenu une société bien française comme du reste le Kouif de Tébessa précédemment à l'anglais Jacobsen et c'est à des Français que Kalaâ-es-Senam a été adjugé.

Pour nous résumer, nous dirons que la nouvelle société du Dyr semble avoir de sérieuses attaches avec la Compagnie Algérienne. C'est tout dire.

**Tribut à la maladie**

Nombre de nos concitoyens paient cette année leur tribut à la maladie.

Nous apprenons que M. Léal a dû garder la chambre à la suite d'un refroidissement ; notre confrère Pellerin, n'a pu faire paraître l'*Avenir Tunisien* par suite d'une indisposition qui l'a obligé à garder la chambre et notre ami Omessa, a dû également rester plusieurs jours chez lui par suite de maladie.

**Reprise de travaux**

Les travaux du Théâtre-Casino ont repris avec une vigoureuse impulsion depuis la cessation des pluies.

**Pénitencier et atelier n° 6**

Il est question qu'une portion des détenus du pénitencier militaire de Bône serait prochainement évacués sur Bizerte en vue des travaux à effectuer dans ce port.

D'autre part, l'atelier de travaux publics n° 6 quitterait Bône pour être installé à Téboursouk en Tunisie.

**Au B.-G.**

Il convient de compléter de la façon suivante une récente information donnée par les journaux de Tunis dit le *Reveil Bônois*.

M. Rougier, inspecteur du mouvement à Tunis, a été nommé inspecteur chef de bureau du service du mouvement à Bône.

M. Semars, chef de bureau adjoint à Bône, a été nommé sous-inspecteur du mouvement à Tunis.

**AU JOCKEY-CLUB**  
A. LÉON, TAILLEUR DIPLOMÉ  
4, Rue d'Italie, TUNIS  
Tailleur pour Dames et Messieurs

**BRODEUSE**  
donne des leçons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premier  
Prix modérés.

**FOLIES-BERGÈRE**  
Tous les soirs à 8 h. 1/2  
Grand Concert Spectacle Attractions

Tous les jours de 4 h. 1/2 à 6 h.  
**RÉPÉTITION PUBLIQUE**  
Samedi, Dimanche et Jours de Fête  
**MATINÉE**

Demain Samedi Grand Bal  
PARÉ, MASQUÉ ET TRAVESTI

Grand Hôtel et Restaurant  
DU  
**CASINO D'HAMMAM-EL-LIF**  
Ouvert toute l'année

**AVIS IMPORTANT**

En réponse à l'avis ci-dessous :  
**A VENDRE**

**MAISON AVEC JARDIN**  
dans beau quartier d'avenir  
le mieux situé et le plus salubre de Tunis  
S'adresser au bureau du journal

inséré dans plusieurs numéros de la *Dépêche Tunisienne* et concernant l'immeuble Gaudibert, boulevard Benat n° 21, Madame V<sup>e</sup> Gaudibert informe le public que M. Ropert, son gendre, n'a aucune qualité pour vendre le dit immeuble dont elle possède les trois quarts.

Une instance est du reste suivie devant le tribunal civil de Tunis pour faire vendre sur licitation la dite maison.

Tout acheteur qui traiterait avec M. Ropert s'exposerait à des déboires.

Tunis le 4 décembre 1900  
V<sup>o</sup> H. GAUDIBERT.

**ENTREPOT BIÈRE PHENIX**

Expéditions à l'intérieur  
en fûts, en bouteilles et bocks  
Rue d'Angleterre, 2 - TUNIS  
F. MACHERET  
Dépositaire

**MODES ET CONFECTIONS**

Rue Chaker, 11  
**COSTUMES POUR DAMES**  
à raison de 12 à 15 francs de façon  
TRAVAIL SOIGNÉ

**L'ABSINTHE OXYGÉNÉE**  
**CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.**  
Dr Ph. Bernard.

**Grande Clinique Ophthalmique**  
de la Régence

Maison de santé, pour les **Maladies des yeux**, du Dr CUENOD, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, unis et vendredis.

**Demandez partout**  
**Garçon ! un**

**DOLIN**

Le Vermouth Dolin de Chambry est trop connu pour en faire des éloges. Il y en a partout, oyez toute part  
DÉPOT POUR LA VENTE EN GROS  
**LÉON SOLET**  
TUNIS, Avenue de Carthage, TUNIS

**Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier**

**PREMIÈRE MARQUE DU MONDE**

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et C<sup>ie</sup>  
PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

**DEMANDEZ PARTOUT**

**L'Amer et le Fernet LICARI**

Récompenses à plusieurs Expositions  
**Médaille d'Or**, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.  
**Médaille d'or**, Exposition Universelle : Paris 1900.

**TUNIS-HOTEL**

12, rue d'Italie, 12  
Em. GIRAUD, propriétaire  
GRAND RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE  
Service à la carte et à prix fixe  
Salons pour Familles  
Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits  
MÉDAILLE OR ET ARGENT

**RAYMOND VALENSI**

Ingénieur-Architecte  
22, rue de Russie, 22  
Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.  
Plans, Projets, affaires à forfait

**PALUDINE**

élixir toni fébrifuge  
A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

**Doses :** Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose.

Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

**Demandez dans tous les Établissements**  
**l'absinthe BERGER**

la plus répandue et la meilleure entre toutes.  
Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie, MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

**MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS**

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881  
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

**Quinquina VINCENT**

(Marque déposée)  
Vente des vins de Carthage Gros et détail  
Expéditions par caisses et par fûts dans tous les pays  
On expédie par colis-postaux dans toute la France du Vin Muscat de Carthage.  
S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins 7, rue du Soudan, près de la Gare française - TUNIS

**HYGIÈNE DE LA TOILETTE**

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes, qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.  
Le flacon 2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes les pharmacies.

**Se défier des contrefaçons**  
Dépôt : Pharmacie NÉE

**DATTES A. BONNENFANT**

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr. ; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes : Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. — Par correspondance : Bonnenfant, Tunis.

**DERNIERS BILLETTS**

**LOTÉRIE**

**DES ENFANTS TUBERCULEUX**  
ORMESSON - SAINT-POL-S-MER  
Autorisée par le gouvernement pour toute la France  
4 GROS LOTS

**250.000**  
**100.000**  
**50.000 - 20.000**

1 lot de.....	10.000 fr.	10.000 fr.
13 » ».....	5.000	65.000
25 » ».....	1.000	25.000
26 » ».....	500	13.000
1184 » ».....	100	118.400

1253 lots pour..... 651.400 fr.  
EN UN SEUL TIRAGE QUI SE FERA LE

**15 FEVRIER 1901**

Tous les lots sont payables en argent  
Le Billet : 0,25 fr. — On trouve des billets dans toute la France, chez les princip. débit. de tabac, libraires, etc.  
P. recevoir à domicile, s'adr. à l'Œuvre des ENFANTS TUBERCULEUX, 35, r. Miromesnil, Paris, en joignant à la dem. m<sup>o</sup> du prix des billets et une enveloppe affranch. portant adresse y retour.

**HORS CONCOURS**  
Exposition Universelle PARIS 1900

**POUDRE DE RIZ**

ADHÉRENTE - PARFUM EXQUIS - INVISIBLE

**LA MADONE**

Vente en Gros : HUBERT, Parfumeur, Bordeaux et 26, Rue d'Enghien, PARIS  
DÉPOT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. Avice à Tunis.

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE  
7, Rue des Glacières, 7

Le gérant : EM. LAGROIX

Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués

**E. Faure et C<sup>ie</sup>**

14, rue d'Italie - TUNIS

Grande spécialité de Chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Nous recommandons à nos clients notre chaussures fillettes et garçonnets, en article fort et soigné garanti tout cuir supérieure à ce qui a été vendu jusqu'à ce jour.

Grand choix pour Hommes et Dames en chaussures fortes pour la chasse ou la campagne. Chaussures de luxe. Pantoufles. Sabots. Chaussons. Galoches. Guêtres. Molletières. Houzeaux.

**COUVERTURES TOUS GENRES**

Rayons de jupons pour Dames

**ENTRÉE LIBRE**

**VINS ET COMESTIBLES**

GROS M<sup>ME</sup> V<sup>VE</sup> MARRILLIÉ DÉTAIL

TUNIS - 10, Rue d'Italie, 10 - TUNIS

Vin rouge à la bouteille à 0<sup>fr</sup>30 le litre. Livraison à domicile par panier de 12 Comestibles Fins. Vins fins, Champagne, Liqueurs de marque, etc.

**Grande Brasserie du Phénix**  
TUNIS - rues Amilcar et Annibal - TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE  
Salle de restaurant au premier

Bière brune et blonde supérieure  
SALON - JARDIN

MONTAGNOUX ET VILLARD, PROPRIÉTAIRES

MAISON RECOMMANDÉE POUR LA QUALITÉ DE LA BIÈRE

**BILLARDS**

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

**DENTIFRICES**

des RR. PP.

**BÉNÉDICTINS**  
de SOULAC

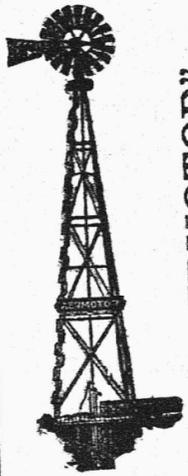
A. SEGUIN, BORDEAUX  
MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS  
Exposition Universelle Paris 1900



MODÈLE DU FLACON

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

**Compagnie Algérienne**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Cap. 15.000.000 entièrement versés  
Comptoir de Tunis  
Avenue de France  
Escompte — recouvrements —  
avances sur titres et marchandises —  
chèques et lettres de crédit sur  
tous pays — encaissements de coupons —  
ventes et achats sur garde  
titres.  
Intérêt bonifié aux déposants de  
fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bons  
trois ans et deux ans, 3 0/0 - bons  
à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0 -  
bons à cinq ans, 4 0/0.



**"L'ERMOTOR"**  
EN ACIER GALVANISÉ, À RÉGLAGE AUTOMATIQUE  
Agent Général: P. LECLERCQ  
11, Rue Es-Sadikia - Tunis

**ZAGHOUAN**  
HOTEL DU BEL OMBRAGE  
Tenue par M<sup>me</sup> Fieurgant  
Se recommande aux touristes  
et à MM. les voyageurs  
par sa bonne cuisine et son  
confortable

**BANQUE DE TUNISIE**  
SOCIÉTÉ ANONYME - Capital 8.000.000  
Siège Social à TUNIS  
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ  
Encaissements et Recouvrements - Avances  
sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques  
immobilières ou maritimes - Dépôt à vue  
et à échéances fixes - Garde de titres. Paiement  
et escompte de coupons. Reports - Ordres  
de bourse au comptant et à terme sur tous les  
marchés européens - Emission de chèques et  
lettres de crédit sur tous pays.  
Souscriptions - Emissions

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
Charbon de bois, houilles  
et briquettes  
B. RICHARD, A. MILITTE  
SUCCESSION  
Bureaux: Place de la Gare Fran-  
çaise. - Magasins: rue du Maroc,  
ancien Fondouk au Charbon.  
TUNIS

**Pasteurisation des Vins**  
APPAREIL BOURDIL  
de Narbonne  
**HORS CONCOURS**  
S'adresser à M. Fernand ARNAUD  
Consignataire, rue de Strasbourg

**Drôgnerie-Herboristerie**  
PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES  
M. CAMISON  
8, rue d'Allemagne, 8  
TUNIS  
Assortiment complet pour les Ménagères

**DOMAINE DE L'OUED-ZARGA**  
Vins rouges et blancs. Muscat. Eau-de-vie de marc et de vin  
Dépôt à Tunis: RUE ES-SADIKIA, 32  
Vente directe du producteur au consommateur

**INDUSTRIE FUNÉRAIRE**  
FÉLIX FISCHER  
diplômé de l'école nationale des beaux-arts  
TUNIS - 31, rue Bab-el-Kadra, 31 - TUNIS  
Vastes dépôts et ateliers en face le cimetière du Belvédère.  
Chapelles, Caveaux, Mausolées, Entourages, Croix en tous genres:  
forgé, fonte, bois et pierre. Gravure et Sculpture. Vente de marbre gros  
et détail. Envoi de dessins et croquis sur demande. Entretien de tombes.  
Magasin d'exposition - Marbre, gros et détail  
Expéditions dans l'intérieur

**Maison Paonessa, Artificier**  
22, Avenue de la Marine, TUNIS

**FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES**  
Entreprise générale de fêtes publiques et privées  
VENTE ET LOCATION D'ILLUMINATIONS ET DE DÉCORATIONS  
DRAPÉAUX ET TENTURES DE TOUTES NATIONALITÉS  
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,  
Pains de stéarine, etc., etc.  
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

**MAISON DE DÉCORS**  
FABRIQUE SPÉCIALE D'ENSEIGNES  
Dorure sous verre - Entreprise de peinture  
LORENZI, 16, RUE ES-SADIKIA

**DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES**  
Peintures et Fournitures pour Machines  
MAISON FONDÉE EN 1890  
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage - TUNIS

**PHARMACIE LYONNAISE**  
TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TUNIS  
ROSSET-BRESSAND, pharmacien  
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES  
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux  
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES  
DES SUFFÈTES  
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public  
après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de  
toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et  
plaies excès, inflammations de la bouche.  
Eaux minérales purgatives, gros et détail  
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure  
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour de  
courrier.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**  
Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.  
**H. BOURREL**  
entrepositaire  
Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et C<sup>o</sup>, de Cruas,  
bassin du Teil (Ardèche).  
Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland Grapper  
Entrepôts et bureaux: 54, avenue de la Marine, TUNIS.

**M. Louis FOUBERT**  
Courtier Maritime et Commercial  
TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia, 14 - TUNIS  
CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE  
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse  
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER  
Service spécial de Déménagements  
MAGASINS DE DÉPÔTS

**BUFFET HOTEL DE LA GARE**  
A. DEPOUZIER propriétaire  
ÉTABLISSEMENT DE 1<sup>er</sup> ORDRE  
Ne pas confondre avec le TERMINUS-HOTEL  
Restaurant à prix fixe et à la carte  
ON PREND DES PENSIONNAIRES

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE MÉRIDIONALE**  
C. FÉBRIER  
TUNIS - 48, Rue Al-Djazira, 48 - TUNIS  
Pièces montées. Fruits glacés et confits. Desserts pour bap-  
têmes et mariages sur commande. Confitures assorties. Spécialité  
de la croquette nougat.  
HUILE D'OLIVE

**RESTAURANT de la FOURMI**  
Tenue par P. ROSSI  
TUNIS - RUE D'ITALIE - TUNIS  
Casse-croûte à toute heure de la journée.  
Cet Établissement est complètement restauré à neuf  
Pension depuis 50 francs par mois. Repas depuis 1 franc 25  
Potage, 0 fr. 15 - Portions, 0 fr. 20

**PAPIERS PEINTS, VITRAUX**  
La maison R. MARTIN, 17, rue de Portugal, a l'honneur  
d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix  
de papiers peints nouveaux dessins.  
Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en maga-  
sin sont maintenus.  
Tuyaux en grès vitrifié, Appareils sanitaires, Ouvettes et  
Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

**Aux Armes de Saint-Etienne**  
23, rue Al-Djazira - TUNIS  
VEUVE C. BOURY  
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse  
BICYCLETTES des premières fabrications françaises  
Appareils de pesage de tous systèmes  
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances  
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

**Hotel-Restaurant des Négociants**  
9, rue Amilcar - TUNIS  
PENSION BOURGEOISE - REPAS DEPUIS 1 fr. 50  
GRAND HOTEL D'AUVERGNE  
12, Rue Es-Sadikia  
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et sa-  
lons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné  
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

**GDE Brasserie Tourtel**  
A BIJOUVILLE (BIZERTE)  
CLÉMENT B. PROPRIÉTAIRE  
REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE  
Cuisine soignée - Service irréprochable  
Consommations des premières marques

**T AVERNE ALSACIENNE**  
TUNIS - AU PORT - TUNIS  
Établissement nouveau de tout premier ordre  
PIERRE DURAND, propriétaire  
M. Durand a l'honneur d'informer MM. les voyageurs qu'avant de  
prendre le paquebot ils trouveront dans son établissement déjeuner  
ou dîner au prix modéré de 2 francs, vin compris. Service irrépro-  
chable.  
Service à chaque repas: hors d'œuvre ou potage, quatre plats.  
Frommage et deux desserts.  
On prend des pensionnaires. - Consommations de marque

**Demandez partout**  
**LE KINA-BELLOY**  
ABSINTHE ET AMER CONILH  
BELLLOT, Distillateur à Tunis  
Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
des liqueurs fines de la maison LAVAINE & C<sup>o</sup> et du Champagne MONTEBELLO

**MAISON MODÈLE**  
Avenue de France et rue de Bône, Tunis  
Succursale à Bizerte  
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE  
POUR HOMMES ET ENFANTS  
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES  
Coupeurs des Premières Maisons de Paris  
Chemiserie-Bonneterie  
DÉPÔT  
DES USINES **TORRILHON\* et C<sup>o</sup>**  
DE CLERMONT-FERRAND  
Tuyaux de renforcement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.  
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indecomposables.  
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageu-  
sément le pneumatique.  
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

**DOMAINE DE POTINVILLE**  
P. POTIN, propriétaire  
**CHAUX HYDRAULIQUE**  
et Ciments  
VENTE AU DÉTAIL: Avenue de Carthage

**VINS ET EAUX-DE-VIE**  
du Domaine de Potinville  
M<sup>me</sup> HOLMIÈRE  
23, Rue d'Italie, TUNIS  
LIQUEURS DE MARQUE  
LIVRAISON A DOMICILE

**GRANDE BOULANGERIE ET PÂTISSERIE**  
ANGLAISE ET VIENNOISE  
TUNIS - 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, - TUNIS  
MM. WAGNER, ALBRECHT et C<sup>o</sup>  
Pain de luxe et de ménage spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc  
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café  
Pâtisserie de premier ordre  
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et sym-  
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie  
SAINT-LOUIS de Marseille.  
ON PORTE A DOMICILE

**Société des sables de l'oued-Miliane**  
(DITE KLÉDIA)  
La Société des sables de l'oued-Miliane de Klédia a  
l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes,  
entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la  
Gare Française, du sable de l'oued-Miliane, de première  
qualité exempt de terre. La Société se charge de livrer  
toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.  
Gravier pour jardins à 7 fr. le mètre-cube  
S'adresser à son représentant à la Gare Française.

**COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION**  
Siège social, 7, rue de la République, Marseille  
Agence de Tunis  
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie  
Le vapeur français Ville-de-Sousse, capitaine Navaroli, attendu de  
Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir et Sousse le 14 janvier repartira direc-  
tement pour Marseille le 15 janvier 1901.  
Prix des Passages pour Marseille: Première 15 fr. avec nour-  
riture: Pont 10 fr. sans nourriture  
Le vapeur Ville-de-Sfax, capitaine Durand, partira de Marseil-  
le pour Bizerte et Tunis le 16 janvier 1901.  
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la  
Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis

**C<sup>o</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
C<sup>o</sup> TOUCHE - paquebots-poste français - Agence de Tunis  
Service régulier à grands étages entre la France, l'Algérie, la Tunisie,  
l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de délégués et de marchandises  
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.  
- DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.  
- DE LA CÔTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax,  
Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.  
- DE PALERME, tous les dimanches, à 7 heures du matin.  
- A MARSEILLE, tous les mercredis, à 7 h. du matin.  
- A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.  
DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.  
- POUR LA CÔTE TUNISIENNE et Tripo-  
li, tous les mardis, à 6 h. du soir.  
- DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.  
- DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.  
- DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.  
- DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.  
- DE TUNIS POUR LA CÔTE TUNISIENNE (Sousse, Mo-  
nastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les ven-  
dredis, à 8 heures du soir.  
Service régulier hebdomadaire de Tunis, la côte tunisienne et  
Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gênes, Livourne et Naples.  
La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à  
destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nan-  
tes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La  
Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine,  
l'Australie, la Nouvelle Calédonie et de tous les points desservis  
par la Compagnie des Messageries Maritimes.  
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tu-  
nis, 8, rue d'Alger. L'Agent principal, J.-B. PÉROLUPÉ

**COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE**  
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS - SERVICES A GRANDE VITESSE  
Itinéraire: Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille  
à dater du 12 juin 1900 au départ de Marseille  
Départ de Marseille ..... le Lundi midi  
Arrivée à Tunis ..... le Mardi 7 h. 30 soir  
Mardi Mercredi 4 h. soir  
Jeudi 10 h. matin  
Départ de Tunis ..... le Jeudi 5 h. soir  
Arrivée à Malte pour Tunis ..... le Jeudi 5 h. soir  
Départ de Malte pour Tunis ..... le Jeudi 5 h. soir  
Arrivée à Tunis ..... le Vendredi 11 h. matin  
Départ de Tunis ..... le Vendredi 8 h. soir  
Arrivée à Sousse ..... le Samedi 4 h. 30 matin  
Itinéraire: Marseille-Bizerte-Tunis-Sfax-Sousse-Tunis-Bizerte-Marseille  
à dater du 22 juin 1900 au départ de Marseille  
Départ de Marseille ..... le Vendredi midi  
Arrivée à Bizerte ..... le Samedi 8 h. 30 soir  
Départ de Bizerte ..... le Samedi midi  
Arrivée à Tunis ..... le Dimanche 2 h. matin  
Départ de Tunis ..... le Dimanche 2 h. soir  
Départ de Tunis ..... le Lundi 8 h. matin  
Arrivée à Sfax ..... le Lundi 6 h. soir. (1)  
Départ de Sfax ..... le Mardi 3 h. soir.  
Arrivée à Sousse ..... le Mardi 5 h. matin.  
Départ de Sousse ..... le Mardi 3 h. soir.  
Arrivée à Tunis ..... le Mardi minuit  
Départ de Tunis pour Bizerte ..... le Mercredi midi 30.  
Arrivée à Bizerte ..... le Mercredi 4 h. 30 soir.  
Départ de Bizerte pour Marseille ..... le Mercredi 10 h. 30 soir.  
Arrivée à Marseille ..... le Vendredi midi 30.  
(1) Départ fixé à 4 h. du soir en hiver, du 1<sup>er</sup> Octobre au 30 Avril.

**SOCIÉTÉ DES BRASSERIES DE LA LOIRE**  
**BIERE OPPERMANN**  
Expéditions en fûts, bouteilles et bocks  
La bière est pasteurisée avant de sortir du dépôt de Tunis  
Agent dépositaire: **Léon Solet**, avenue de Carthage,  
Tunis.

**Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**  
Société anonyme. Capital: 30 millions  
Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia  
Agences à Sousse et Bizerte  
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres,  
encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.  
Dépôts à vue et à échéance fixe: à vue, 2%, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.  
**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés  
AGENCE DE TUNIS  
M. Victor Richard, Directeur  
Sous-Agences à SOUSSE et à SFAJ, Bureau à GABÈS  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur mar-  
chandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres sous-  
criptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.  
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES  
A vue, 2% - à 2 ans, 2 1/2% - à 3 ans, 3% - à 4 ans, 3 1/2%  
LOCATION DE COFFRES-FORTS  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des  
valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus gran-  
térité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois